



Toulouse le 2 juin 2025

Objet : Actualités sociales

La Dépêche 24 mai 2025 : Le parlement du Danemark a adopté une loi visant à augmenter progressivement l'âge de la retraite à 70 ans d'ici 2040.

La Dépêche 24 mai 2025 : En déplacement à Toulouse, Charlotte Parmentier Lecocq, ministre délégué, chargée de l'autonomie a découvert le programme ICOPE, développé par l'IHU Health Age, pour prévenir la perte d'autonomie chez les seniors. Ce programme est né en Occitanie et est soutenu par l'OMS. L'outil repose sur une évaluation régulière des fonctions essentielles (mobilité, nutrition, cognition, bien être) via une application numérique du nom de ICOPE Monitor. Ce programme, bénéfique pour la personne, peut lui éviter des hospitalisations.

Le Quotidien du Médecin 27 mai 2025 : Les députés ont adopté les deux propositions de loi, l'une ouvrant un nouveau droit à l'aide à mourir, l'autre sur les soins palliatifs et d'accompagnement. Une première étape, avant leur examen par le sénat à l'automne.

La Dépêche 28 mai 2025 : François Bayrou s'est dit « prêt » à revoir la totalité de la question du financement du modèle social français. La « TVA sociale » permet de supprimer tout ou partie des cotisations sur les salaires, en compensant le manque à gagner par une hausse de la TVA. Ces revenus supplémentaires générés seraient directement fléchés vers le budget de la Sécurité Sociale. Cette idée pourrait être soumise à référendum.

Ouest France 28 mai 2025 : Fin de vie : les députés adoptent deux propositions de loi : le parcours législatif sera encore long, sans garantie qu'il puisse s'achever avant la fin du quinquennat. Pour le député Stéphane Delautrette (PS) les deux textes (aide à mourir et accompagnement aux soins palliatifs « sont essentiels l'un à l'autre ». Agés Firmin Le Bodo (Horizon) a évoqué un « débat habité par la vie et sa finitude ». Le sénat devrait examiner les textes à l'automne. Le président de la République a évoqué le retour au référendum si les textes venaient à « s'enliser ».

La Dépêche 2 juin 2025 : Budget 2026 : Plusieurs scénarios sont étudiés sur les retraites alors que le conclave dédié touche à sa fin : gel ou report de la revalorisation annuelle. Fiscalisation partielle des indemnités journalières, ajustement de certaines prestations. Une réorganisation des aides sociales, visant une meilleure visibilité et efficacité des dispositifs est aussi envisagée. Ces leviers seraient sensés produire 18 milliards d'économie dès 2026, sans rupture avec les grands équilibres du modèle social.

Francis De Block